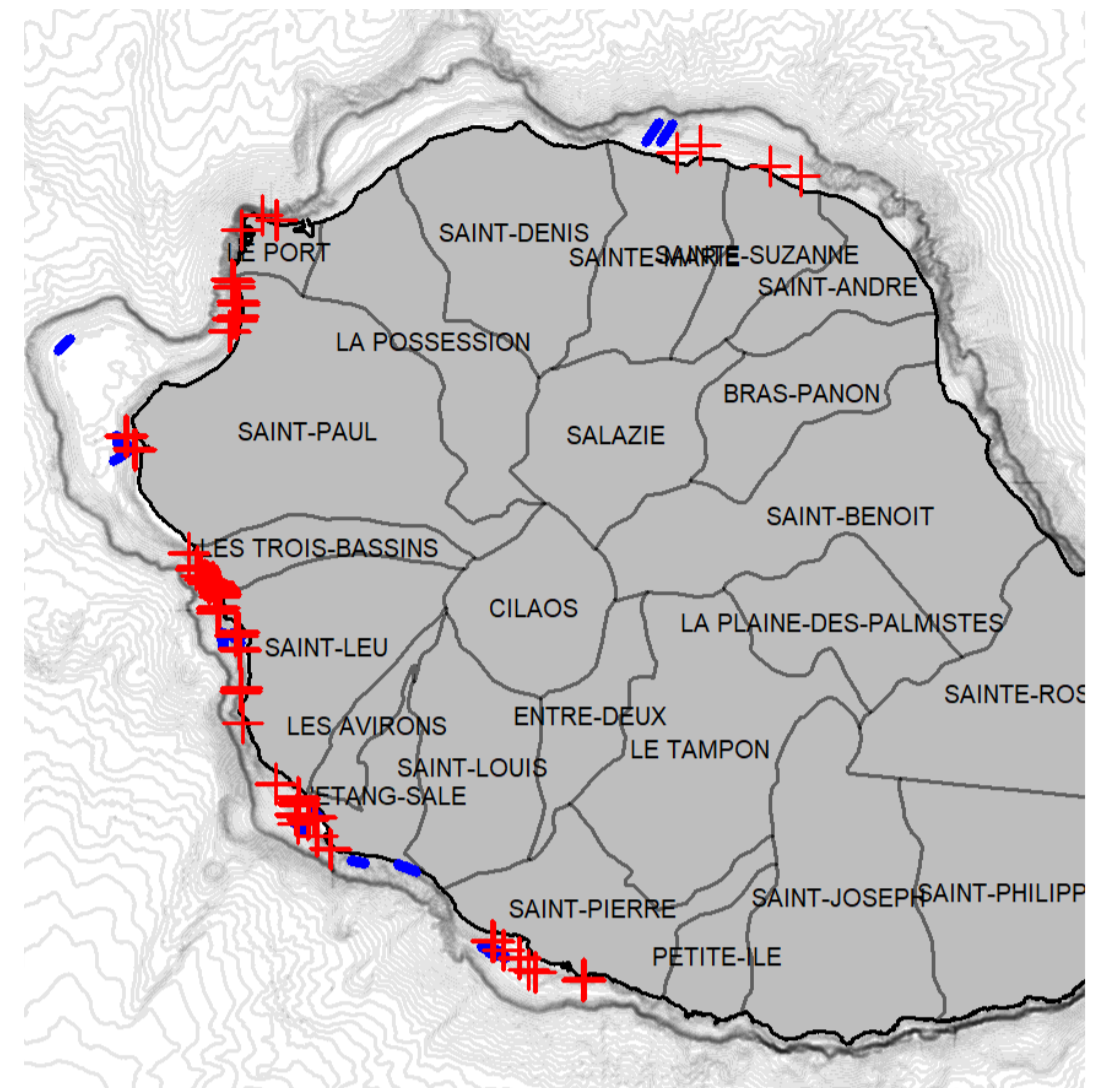


## DÉPLOIEMENT OPÉRATIONNEL

Les conditions météorologiques ont surtout contraint les déploiements en début de mois, puis l'arrivée de conditions estivales a permis un déploiement régulier des engins de pêche sur l'ensemble des côtes de Saint-Paul à Saint-Pierre. Dans le but de comparer les résultats de pêche sur ces zones de pêche habituelles, des déploiements exceptionnels ont eu lieu en Baie de Possession, et à Sainte-Marie/Sainte-Suzanne. Un seul filage de PHF a eu lieu très au large de Saint-Gilles, sur les bords du « sec », et du fait des multiples captures de requins tigre, n'a pas été renouvelée.

	NOMBRE DE JOURS DE PECHE DANS LE MOIS	NOMBRE DE PHF POSÉES DANS LE MOIS	NOMBRE DE PAVAC SMART DRUMLINE POSÉES DANS LE MOIS	NOMBRE DE JOURS DE PECHE AVEC OBSERVATEUR DANS LE MOIS	NOMBRE DE JOURS DE PECHE POST OBSERVATION DANS LE MOIS	NOMBRE DE JOURS DE PECHE POST ATTAQUE DANS LE MOIS
BAIE DE ST-PAUL	10	0	35	1	0	0
SAINT-GILLES	14	5	25	2	0	0
TROIS-BASSINS	16	0	34	2	0	0
SAINT-LEU	15	6	46	2	0	0
L'ETANG-SALE	15	8	52	2	3	0
SAINT-PIERRE	15	8	81	2	0	0
AUTRES	4	2	12	0	0	0



: Palangre Horizontale de Fond (PHF)  
 : Palangre Verticale avec Alerte de capture (PAVAC)

## CAPTURES 12 REQUINS CIBLÉS 16 PRISES ACCESSOIRES

### CAPTURE DES REQUINS CIBLÉS

### CAPTURES RELACHEES VIVANTES

### CAPTURES MORTES

- 1 requin bouledogue M 1,91 m / vivant, prélevé / St-Gilles
- 1 requin bouledogue M 2,75 m / vivant, prélevé / Baie de La Possession
- 1 requin tigre M 2,72 m / vivant, prélevé / Baie de St-Paul
- 1 requin tigre M 3,40 m / vivant, prélevé / large St-Gilles
- 1 requin tigre M 2,80 m / vivant, prélevé / large St-Gilles
- 1 requin tigre F 3,80 m / vivant, prélevé / large St-Gilles
- 1 requin tigre M 3,05 m / vivant, prélevé / large St-Gilles
- 1 requin tigre M 3,85 m / vivant, prélevé / Etang Salé
- 1 requin tigre M 2,39 m / vivant, prélevé / Baie de St-Paul
- 1 requin tigre M 3,55 m / vivant, prélevé / St-Gilles
- 1 requin tigre F 3,30 m / vivant, prélevé / Etang Salé
- 1 requin tigre F 2,44 m / vivant, prélevé / Baie de La Possession

- 1 grande raie guitare 1,60 m / fatiguée, relâchée / St-Pierre
- 1 requin sagrin F 0,80 m / relâché / St-Pierre
- 1 raie pastenague tachetée 1,20 m / relâchée / Etang Salé
- 1 raie pastenague tachetée 1,20 m / relâchée / St-Leu
- 1 raie pastenague tachetée M 1 m / relâchée / St-Gilles
- 1 raie pastenague brune F 1,40 m / relâchée / St-Pierre
- 1 barracuda 1 m / relâché après marquage externe / St-Leu
- 1 carangue gros tête 1,20 m / fatiguée, relâchée après marquage externe / St-Pierre
- 1 carangue gros tête 1,40 m / relâchée après marquage externe / St-Leu
- 1 vivaneau maori (« madame tombée ») 0,90 m / relâché / St-Pierre
- 1 mérou plate gris / échappé / Saint-Pierre
- 1 mérou croissant queue jaune 0,6 m / fatigué, relâché / Saint-Pierre
- 1 mérou patate 2 m / fatigué, relâché / Saint-Gilles

- 1 carangue gros-tête 1,20 m / déjà marqué en externe, trop fatiguée pour être relâchée, conservée à bord / Saint-Pierre
- 1 murène 1 m / trop fatiguée pour être relâchée, conservée à bord / Etang Salé
- 1 carangue gros-tête 1,20 m / morte, conservée à bord / Saint-Gilles

## TOTAL CUMULÉ

de mars 2018 au 30 nov. 2019

### BOULEDOGUE

29

### TIGRE

115

### TAUX DE SURVIE

DES ESPECES ACCESSOIRES

83%

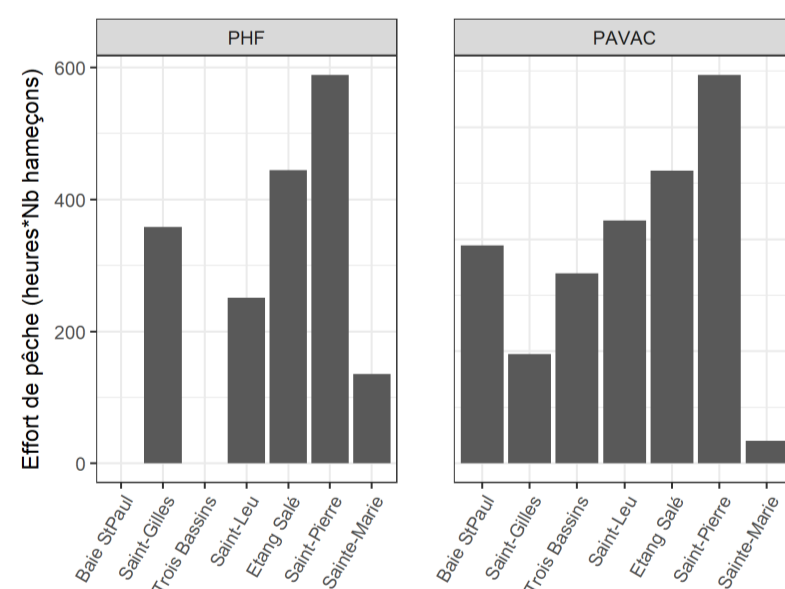
de mars 2018 au 30 nov. 2019

### 7 NAVIRES ENGAGÉS

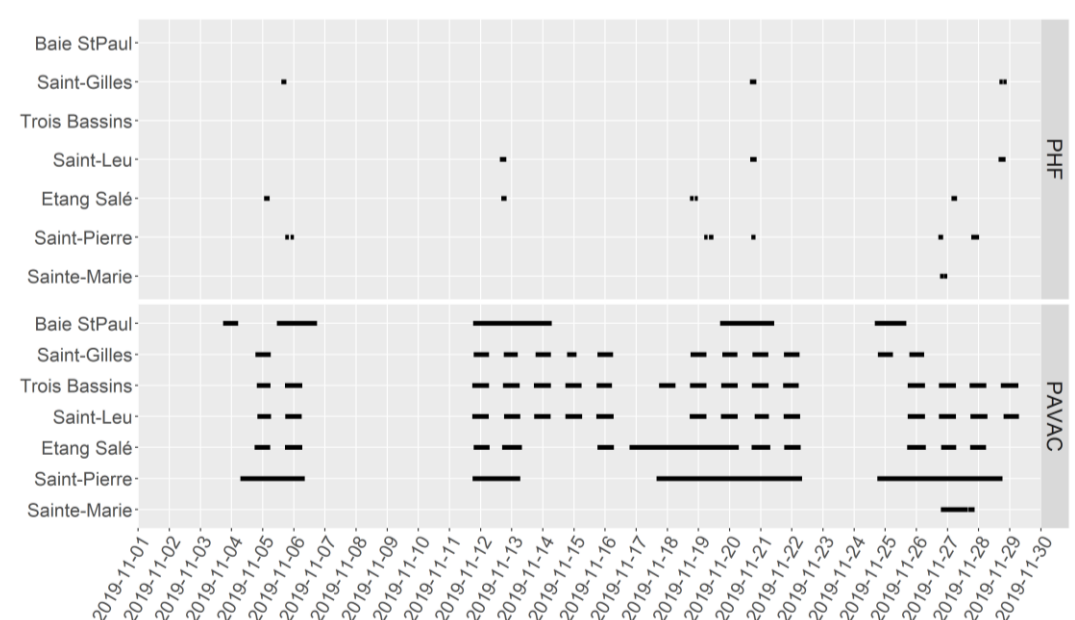
au 30 nov. 2019

## 52 781 HEURES DE PÊCHE CUMULÉES

au 30 nov. 2019



EFFORT DE PÊCHE au 30 nov. 2019



## COMMENTAIRES

Au cours du mois de novembre 2019, deux requins bouledogue ont été capturés, dont un mâle en pleine période de reproduction. Le décalage des engins de pêche en Baie de Possession, zone où aucune action n'avait été réalisée précédemment, a abouti à la capture d'un de ces deux requins bouledogue.

Au cours de la seule opération de PHF réalisée très au large de Saint-Gilles, 4 requins tigre ont été capturés sur le même filage. Les restes d'un bras humain ont été retrouvés dans l'estomac de l'un d'eux, au cours de l'opération de dissection à laquelle sont sujets tous les requins ciblés prélevés.

Aucune capture n'a été constatée au niveau de Sainte-Marie et Sainte-Suzanne, où des PAVAC et PHF ont été déployées à des fins de comparaison.

Une carangue gros-tête, déjà marquée et relâchée au cours du programme lors d'une opération précédente, a été recapturée à Saint-Pierre, mais n'a pas survécu à cette deuxième capture.

Un mérou patate de 2 m a été capturé au large de Saint-Gilles au cours d'une opération de PHF, et les pêcheurs ont pu le relâcher vivant après dégonflage de sa vessie natatoire et réoxygénation : il est reparti en nageant vers le fond après libération de la ligne de pêche.